

Liste des 10 éléments d'analyse

▶ Environnement

L'état des lieux du territoire :

- Le patrimoine naturel (eau, rivières, sols, air, biodiversité, espaces, paysages...) : connaissance, état, évolutions, potentialités et conditions de valorisation ;
- L'attractivité du territoire et le cadre de vie ;
- Les impacts des activités sur les ressources (déchets, pollutions importantes ou diffuses, érosion, artificialisation des sols, consommation et dégradation de l'eau...), liens de ces impacts avec la santé ;
- Les énergies et le territoire (sources d'énergie, approvisionnement, consommation...) ;
- Les risques naturels ou industriels ;
- La sensibilisation, l'information, la formation, le niveau d'implication de la population ;
- Les grandes infrastructures de transport, de circulation, de protection (RTM, rivières, incendie, ...), de service (eau, gaz, assainissement) ;
- Les initiatives et les projets en faveur de l'environnement : gestion/sauvegarde des ressources, entretien de l'espace ou des paysages, maîtrise de l'énergie, énergies renouvelables...

▶ Économie

L'état des lieux du territoire :

- Les ressources ou les productions locales valorisables (matières premières, produits agricoles, bâti, patrimoine, éléments culturels, moyens financiers...) ;
- La situation de l'emploi, sur place, dans le bassin de vie (stabilité, niveau de rémunération, compétences et savoir faire...) ;
- Types d'entreprises, de domaines d'activité, actuels ou à venir ;
- Les facteurs et les freins de développement (investissements, mise à niveau, les services, les réglementations, les contraintes du marché, environnementales ou sociales, l'innovation, la recherche, les technologies de l'information, les outils de promotion, l'image...) ;
- L'esprit d'entreprise, les initiatives de développement, les infrastructures et les équipements ;
- Les besoins de main d'œuvre et le niveau de qualification ;
- Le rôle des socioprofessionnels.

▶ Socioculturel

Éléments de diagnostic :

- Les tendances démographiques ;
- Les revenus ;
- L'habitat ;
- Les spécificités culturelles, l'identité du territoire, le sentiment d'appartenance au territoire ;
- La qualité de vie ;
- Le patrimoine (hors naturel) ;
- La formation initiale, continue et professionnelle ;
- Les services, la santé, la pratique des activités culturelles et sportives... ;
- La sécurité ;
- Les loisirs ;
- Les infrastructures socioculturelles ;
- Les initiatives, les manifestations culturelles, sportives.

Équité entre les personnes

Éléments de diagnostic :

- L'accès au travail, le chômage (hommes/femmes, la place des jeunes, des handicapés...);
- Les niveaux de revenus et les niveaux de vie ;
- L'accès aux services, aux équipements, aux activités culturelles et sportives ;
- L'accès au parc de logements ;
- Le cadre de vie et la qualité de vie des différentes composantes de la population ;
- L'accès à la propriété immobilière et foncière ;
- La dépendance des propriétaires extérieurs ;
- L'accès à la formation initiale et professionnelle, aux technologies de l'information ;
- Le niveau de qualification ;
- La solidarité ;
- Le souci d'intégration de nouvelles populations ;
- Les initiatives privées ou publiques.

Équité entre les régions

Éléments de diagnostic :

Au sein du territoire

- La répartition des ressources, des potentialités ;
- La répartition des pressions et des pollutions ;
- La répartition des infrastructures et des services ;
- Les liaisons entre villes, bourgs et milieux ruraux ;
- Les infrastructures de transport (routes, rail, télécommunications...);
- Les transports collectifs ;
- Les différences de développement entre composantes du territoire ;
- L'organisation, la solidarité intercommunale (structures, procédures d'aménagement, outils financiers...);
- Les moyens d'animation locale et de connaissance du territoire.

Entre le territoire et les territoires extérieurs

- L'interdépendance des territoires au niveau des ressources naturelles, des activités économiques et sociales ;
- Les liaisons avec les grands centres urbains ;
- Les échanges de main d'œuvre et de matières ;
- Les différences de niveaux de revenus et de vie ;
- Les différences de dotations en équipements de santé, d'éducation, culturels, sportifs, touristiques... ;
- L'accès aux financements publics et privés ;
- Les solidarités et les coopérations entre territoires (locales, internationales).

Équité entre les générations

Éléments de diagnostic :

- La continuité démographique ;
- Pérennité du capital naturel, culturel : la sauvegarde des ressources et du patrimoine local pour les générations à venir (les actions en faveur du maintien et/ou restauration des ressources, les freins, les moyens) ;
- La valeur accordée à la protection de l'environnement ;
- L'attachement des populations au territoire ;
- La place des jeunes dans les prises de décision ;
- Le transfert des savoirs oraux ;
- La solidarité matérielle entre générations ;
- Les actions d'éducation, sensibilisation et les moyens d'animation ;
- La place des anciens dans la vie du territoire.

Diversité

Éléments de diagnostic :

- La diversité des populations, des cultures, du patrimoine ;
- La diversité des espaces, des paysages, de l'architecture, du bâti ;
- La biodiversité ;
- La diversité des matières premières et des productions locales valorisables ;
- La diversité des activités économiques et sociales ;
- La diversité des usages, des savoir faire ;
- La diversité des structures de coopération, des partenariats, des procédures ;
- La diversité des financements.

Subsidiarité

Définition :

La capacité locale à faire des choix de développement et à les mettre en œuvre avec les différents échelons de compétences (communes ou intercommunalités, département, région, Etat, Europe...).

Éléments de diagnostic :

- La volonté et les moyens de prise en main du développement local ;
- La notoriété, la capacité d'entreprendre du territoire ;
- Les regroupements et les transferts de compétences ;
- La coopération entre les différents niveaux de compétences ;
- La cohérence des politiques publiques ;
- Les relations entre les centres de décision ;
- L'indépendance financière.

Travail en partenariat/ réseaux

Éléments de diagnostic :

- La culture du projet, de la décision partagée ;
- L'esprit d'ouverture ;
- Le niveau d'information et de connaissance réciproque des acteurs locaux ;
- La capacité à négocier ;
- L'organisation (en filières intra et extra territoriales...) ;
- L'intercommunalité ;
- Les procédures contractuelles ;
- Les moyens d'animation.

Participation

Éléments de diagnostic :

- La culture de l'échange
- La capacité à négocier,
- Le niveau d'appropriation des projets de développement par la population,
- L'implication de la population dans les projets de territoire,
- L'information : accès, transparence,
- Le rôle des relais intermédiaires (associations et regroupements),
- Les mécanismes d'information de prise de décisions, les lieux de débat et de concertation,
- Les actions mobilisatrices, actuelles ou à venir,
- Les moyens d'animation.

Exemple de Grille

Cet exemple est extrait de la mise en œuvre du projet de développement durable en Comminges.

Il s'agit d'une partie de la grille "travail en partenariat".

Atouts	note	Faiblesses	note
Existence d'ores et déjà de nombreux partenariats sectoriels : SPL forêt bois papier. Regroupement pédagogique intercommunal. Bus (centre aéré - CFA). Réseau d'agents de développement.	3	Pas de culture projet / décision partagée.	3
Développement intercommunalité - culture projet.	3	Manque de connaissance méthode pour les procédures contractuelles, financements Européens-innovation	3
Existence de procédures contractuelles et organismes de coopération (comité de bassin d'emploi, communauté de communes, Sivom...) et territoire de projet (contrat rivière, pays...).	3	Difficulté de travail en coordination - partenariat dans certains secteurs. Parfois pour les communes, éparpillement des énergies, pas de vision globale.	2
Prise de conscience et volonté de travailler en partenariat.	2	Niveau de connaissance et d'information réciproques des acteurs différents.	2
Organismes en réseau européen.	0	Moyen d'animation en milieu rural faible.	2
Capacité à faire face - solidarité - difficultés économiques.	0	Difficulté à s'affirmer dans la négociation, surtout pour les petites communes.	0
		Étendue du territoire ne facilite pas le travail en réseau.	0
Opportunités		Menaces	
Projets locaux (pays, contrat rivière, intercommunalité, leader, charte environnement, Opteme), et outils financiers Interreg et autres programmes européens.	3	Moyens investis dans l'animation insuffisants.	3
Filière bois.	3	La difficulté à mener à terme des projets créatifs.	3
Mise en place d'un agenda 21 local.	0	Le pays vu par les acteurs comme un " guichet ".	2
Signe officiel de qualité et d'origine Comminges - agriculture.	0	Le clivage politique.	2
Réseau de musées, programmation culturelle sur tout le territoire.	0	La centralisation	0
Régies rurales.	0		

Ces formes de pratiques collectives sont perçues comme des atouts dans la réalité commingeoise, mais surtout, comme des atouts limités du fait du champ restreint où elles s'appliquent. En effet, il existe des logiques de partenariats, elles sont cantonnées à des secteurs limités comme le SPL forêt bois papier, ou les RPI en matière scolaire notamment.

Mais si la réalité des procédures contractuelles et des organismes de coopération (CBEC, SIVOM, Communauté de communes,...) ainsi que les territoires de projets (contrat de rivières, pays...), font partie de la réalité du territoire, il faut noter que bien souvent les difficultés de travail en commun, en partenariat l'emportent.

Ainsi le défaut de culture de projet, le faible nombre des décisions partagées, les moyens limités, nécessaires à l'animation de ce type de démarches, ainsi qu'un manque de connaissances des méthodes et des financements nécessaires à sa mise en œuvre, sont analysés comme de véritables freins au développement présent et avenir du territoire. Le travail en partenariat, et en réseau, est donc clairement envisagé comme une opportunité essentielle, un facteur incontournable du développement futur du territoire, et ceci à travers la généralisation de réseaux, dans des secteurs aussi variés que les musées, la programmation culturelle, l'activité économique, l'enseignement... Le tout mis en cohérence au sein du territoire au travers du pays et par la mise en place d'un agenda 21 local, associant l'ensemble des acteurs locaux au développement global et cohérent du Comminges.